

Modifications aux municipalités du Québec

2021

Le présent bulletin annuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Il reprend essentiellement l'information publiée dans les bulletins mensuels au cours de l'année. Le système du code géographique rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin annuel de 2021 comporte 12 modifications aux municipalités.

Les modifications relatives aux divisions territoriales en 2021 concernent l'instauration des Zones d'influence métropolitaine et la modification aux découpages des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie.

Statuts municipaux

C	Cité	VN	Municipalité de village nordique
V	Ville	R	Réserve indienne
CT	Municipalité de canton	EI	Établissement amérindien
CU	Municipalité de cantons unis	TC	Terres réservées aux Cris
P	Municipalité de paroisse	TK	Terres réservées aux Naskapis
M	Municipalité	TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
VL	Municipalité de village	NO	Territoire non organisé
VC	Municipalité de village cri	G	Territoire non organisé géographique (non officiel)
VK	Municipalité de village naskapi		

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de décembre 2021 : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Réseau routier janvier 2020 : Adresses Québec.

Limites de lots : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, cadastre du Québec, 1^{er} février 2020.

Hydrographie : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Modifications aux municipalités

Tableau 1

Modifications aux municipalités du Québec, 2021

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Asbestos, V (40043)	2021-01-02	1	Val-des-Sources, V (40043)	GOQ, partie 1, n° 1 de 2021, p. 57
Rivière-Rouge, V (79037)	2021-03-01	6	TNO aquatique de la MRC d'Antoine-Labelle, G (79991)	Sans objet (non officiel)
Saints-Anges, P (26010)	2021-04-17	2	Saints-Anges, M (26010)	GOQ, partie 1, n° 16 de 2021, p. 299
Saint-Patrice-de-Sherrington, M (68025)	2021-05-08	8 ¹	Saint-Jacques-le-Mineur, M (68040)	GOQ, partie 1, n° 19 de 2021, p. 358
TNO aquatique de la MRC de Bonaventure, G (05990)	2021-06-12	8 ¹	Caplan, M (05060)	GOQ, partie 1, n° 24 de 2021, p. 412
Saint-Siméon, P (05055)	2021-06-19	8 ¹	Caplan, M (05060)	GOQ, partie 1, n° 25 de 2021, p. 429
Saint-Irénée, P (15005)	2021-06-19	2	Saint-Irénée, M (15005)	GOQ, partie 1, n° 25 de 2021, p. 433
Thetford Mines, V (31084)	2021-07-17	8 ¹	Adstock, M (31056)	GOQ, partie 1, n° 29 de 2021, p. 477
Saint-Paul-de-la-Croix, P (12035)	2021-09-18	2	Saint-Paul-de-la-Croix, M (12035)	GOQ, partie 1, n° 38 de 2021, p. 577
Saint-Antonin, M (12015)	2021-12-04	2	Saint-Antonin, V (12015)	GOQ, partie 1, n° 49 de 2021, p. 697
Saint-Germain, P (14045)	2021-12-18	3	Saint-Germain-de-Kamouraska, M (14045)	GOQ, partie 1, n° 51 de 2021, p. 736
Percé, V (02005)	2021-12-26	8 ¹	Sainte-Thérèse-de-Gaspé, M (02010)	GOQ, partie 1, n° 52 de 2021, p. 769

1. Le territoire touché par l'annexion partielle, faisant partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié en annexe.

Modifications aux divisions territoriales

Zones d'influence métropolitaine (ZIM)

► Instauration des zones d'influence métropolitaine provenant de la géographie du recensement de Statistique Canada dans le Répertoire des divisions territoriales

Les zones d'influence métropolitaine correspondent à une nouvelle division territoriale instaurée dans le Répertoire. Elles permettent de diviser le territoire québécois (les municipalités) en sept niveaux hiérarchiques établis selon le degré d'influence urbaine qu'exercent les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR) : le niveau 1 correspond aux territoires situés dans une RMR, autrement dit aux territoires les plus urbanisés, alors que le niveau 7 correspond aux territoires sur lesquels ne s'exerce aucune influence métropolitaine.

Le concept de zones d'influence métropolitaine provient de la Classification des secteurs statistiques (CSS)¹ de la géographie du recensement de Statistique Canada. Il est actualisé à chaque recensement de la population canadienne (tous les 5 ans). Précisons par ailleurs que le Répertoire intégrera toujours les données les plus récentes disponibles.

Tableau 2

Classement des municipalités selon l'influence métropolitaine, codes géographiques et descriptions

Code géo.	Classement des municipalités selon l'influence métropolitaine	Remarque
1	Municipalité située dans une région métropolitaine de recensement (RMR)	Municipalité localisée à l'intérieur d'une RMR ou AR
2	Municipalité située dans une agglomération de recensement (AR) avec secteur de recensement	
3	Municipalité située dans une AR sans secteur de recensement	
4	Municipalité avec une influence métropolitaine forte	Municipalité à l'extérieur d'une RMR ou AR
5	Municipalité avec une influence métropolitaine modérée	
6	Municipalité avec une influence métropolitaine faible	
7	Municipalité sans influence métropolitaine	

Régions administratives (RA)

► Modification aux découpages des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie

Les municipalités constituant les MRC de Brome-Missisquoi (46) et de la Haute-Yamaska (47), ainsi que les deux MRC elles-mêmes, changent de région administrative d'appartenance, passant de la Montérégie (16) à l'Estrie (05).

La date d'entrée en vigueur de ce changement de limites territoriales est le 28 juillet 2021, date de publication du décret 961-2021 dans la Gazette officielle du Québec n°30 de 2021.

Afin de conserver simultanément l'ancien découpage et la nouvelle version des régions administratives, une nouvelle version appelée « RA2021 – Région administrative 2021 » est instaurée dans le système du code géographique. Ce nouveau découpage va ainsi pouvoir cohabiter avec :

- les régions administratives de 1997 « RA1997 », en vigueur jusqu'en juillet 2021 ;
- les régions administratives de 1987 « RA1987 », en vigueur jusqu'en août 1997.

Dans le fichier actif du code géographique « D001 », diffusé dans le [Répertoire des divisions territoriales](#) et sur [Données Québec](#), ces trois versions des régions administratives sont proposées à l'utilisateur.

1. www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo045-fra.cfm

Tableau 3

Liste des municipalités qui, avec leurs MRC d'appartenance, passent de la région administrative de la Montérégie (16) à l'Estrie (05)

Code géographique municipal	Statut	Nom de la municipalité	Code de la MRC	Nom de la MRC
46005	VL	Abercorn		
46010	M	Frelighsburg		
46017	M	Saint-Armand		
46025	M	Pike River		
46030	M	Stanbridge Station		
46035	V	Bedford		
46040	CT	Bedford		
46045	M	Stanbridge East		
46050	V	Dunham		
46058	V	Sutton		
46065	M	Bolton-Ouest	46	Brome-Missisquoi
46070	VL	Brome		
46075	V	Lac-Brome		
46078	V	Bromont		
46080	V	Cowansville		
46085	M	East Farnham		
46090	M	Brigham		
46095	M	Saint-Ignace-de-Stanbridge		
46100	M	Notre-Dame-de-Stanbridge		
46105	M	Sainte-Sabine		
46112	V	Farnham		
46990	G	TNO aquatique de la MRC de Brome-Missisquoi		
47010	M	Saint-Alphonse-de-Granby		
47017	V	Granby		
47025	V	Waterloo		
47030	VL	Warden	47	La Haute-Yamaska
47035	CT	Shefford		
47040	M	Saint-Joachim-de-Shefford		
47047	M	Roxton Pond		
47055	M	Sainte-Cécile-de-Milton		

Tableau 4

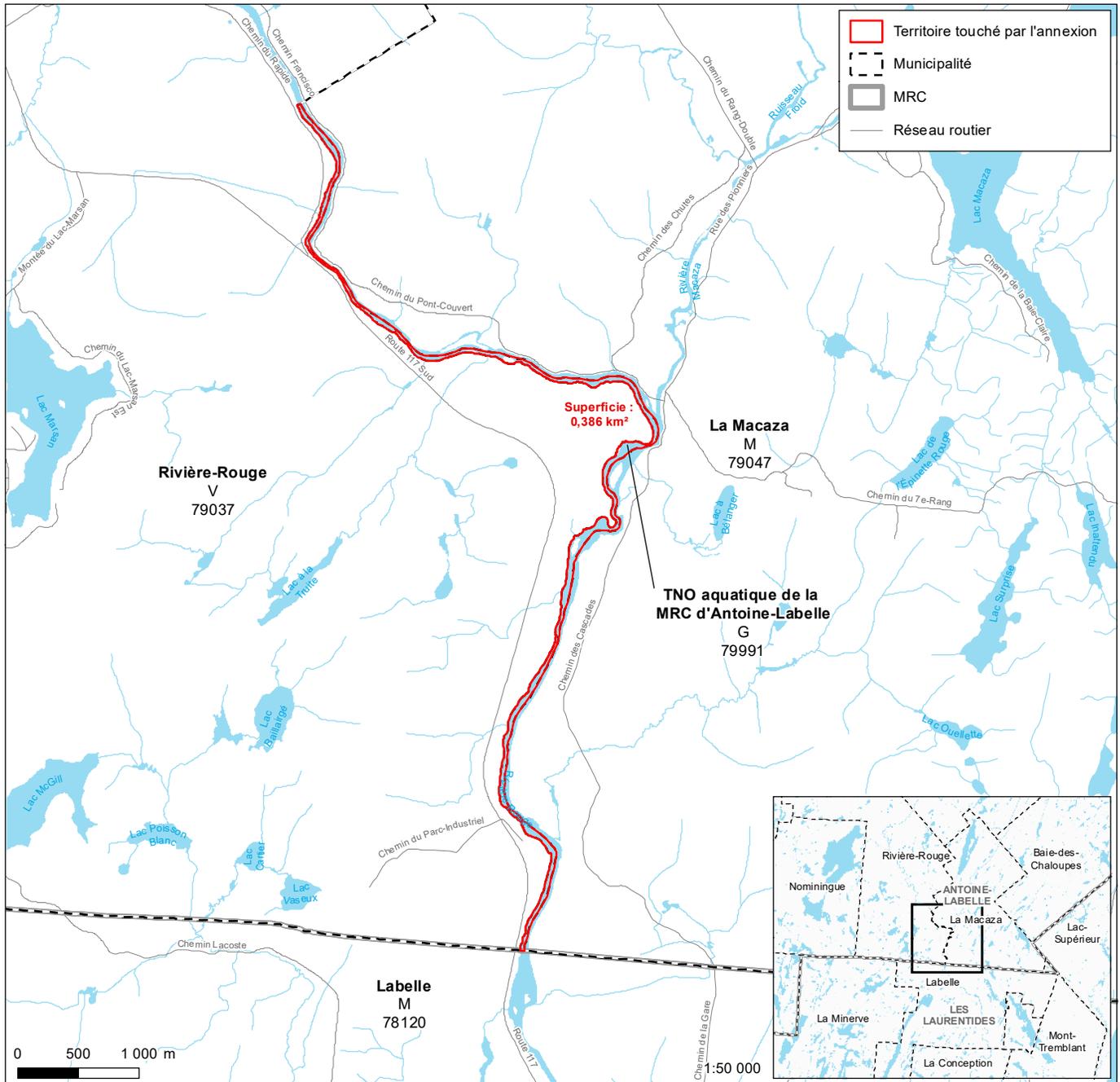
Conséquences du redécoupage des régions administratives sur les populations estimées et les superficies terrestres de l'Estrie (05) et de la Montérégie (16)

Code de région administrative	Nom de région administrative	Population estimée (juillet 2020)			Superficie terrestre (en km ²)		
		Avant redécoupage	Après redécoupage	Différence	Avant redécoupage	Après redécoupage	Différence
05	Estrie	333 704	490 282	+ 156 578	10 196,955	12 484,227	+ 2 287,272
16	Montérégie	1 603 232	1 446 654	- 156 578	11 112,458	8 825,186	- 2 287,272

Annexe cartographique – Modifications aux municipalités

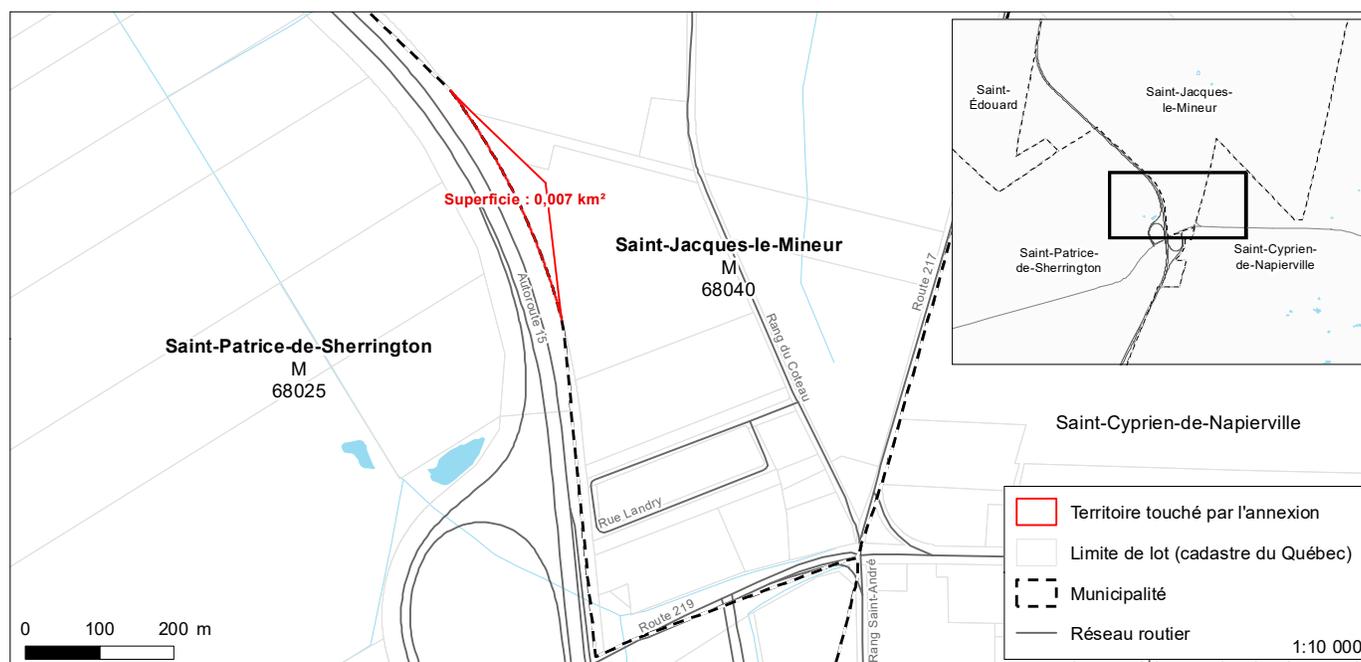
Carte 1

Nouvelle situation de Rivière-Rouge (79037) à la suite de la constitution du TNO aquatique de la MRC d'Antoine Labelle (79991) le 1^{er} mars 2021



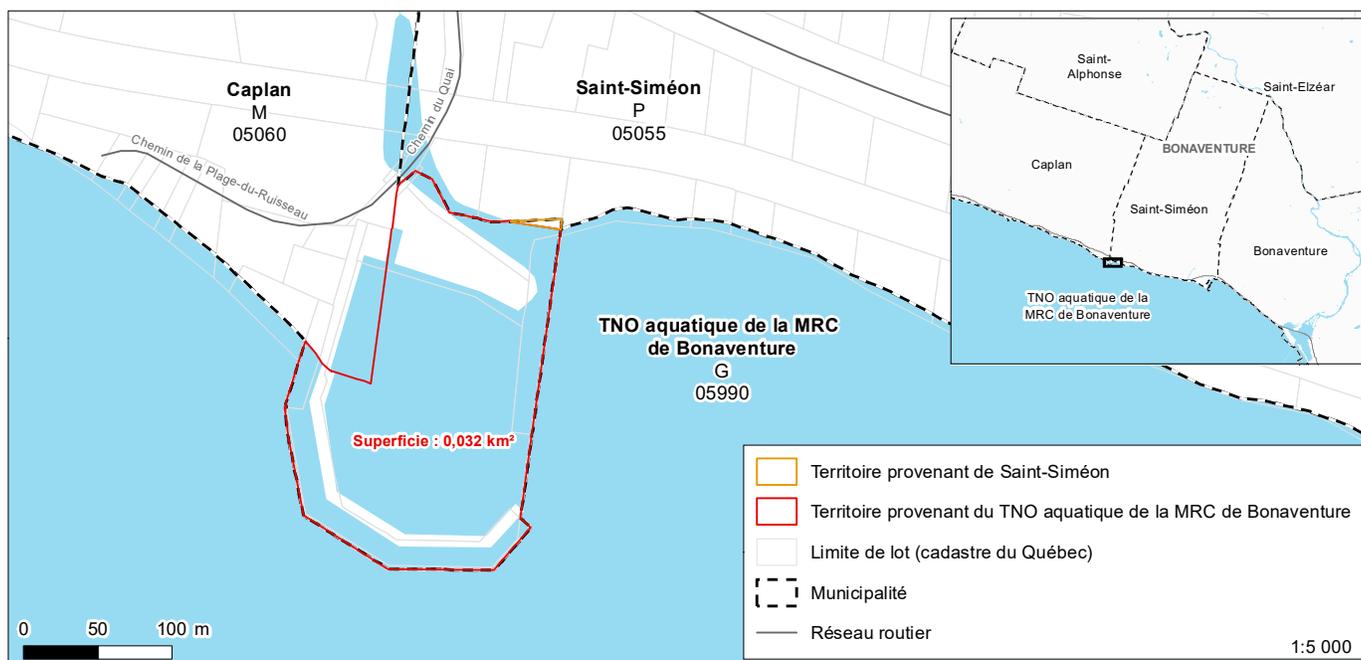
Carte 2

Nouvelle situation de Saint-Jacques-le-Mineur (68040) à la suite de l'annexion partielle du 8 mai 2021



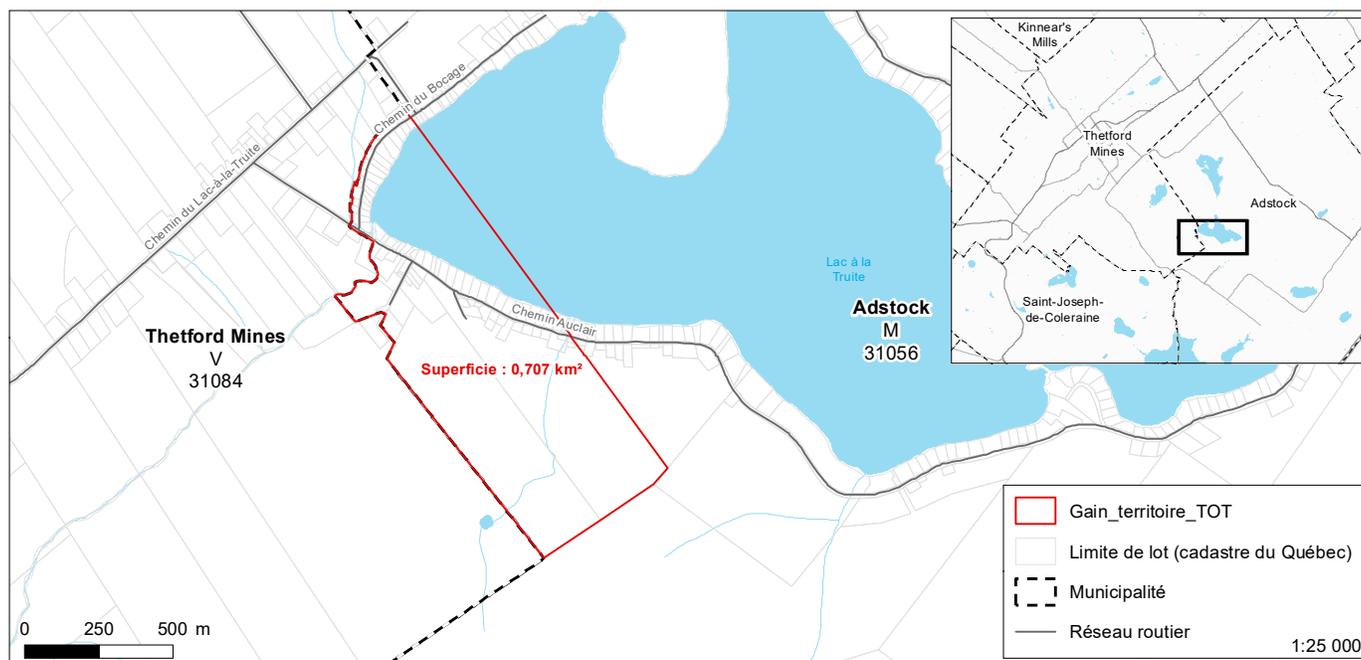
Carte 3

Nouvelle situation de Caplan (05060) à la suite des annexions partielles de juin 2021



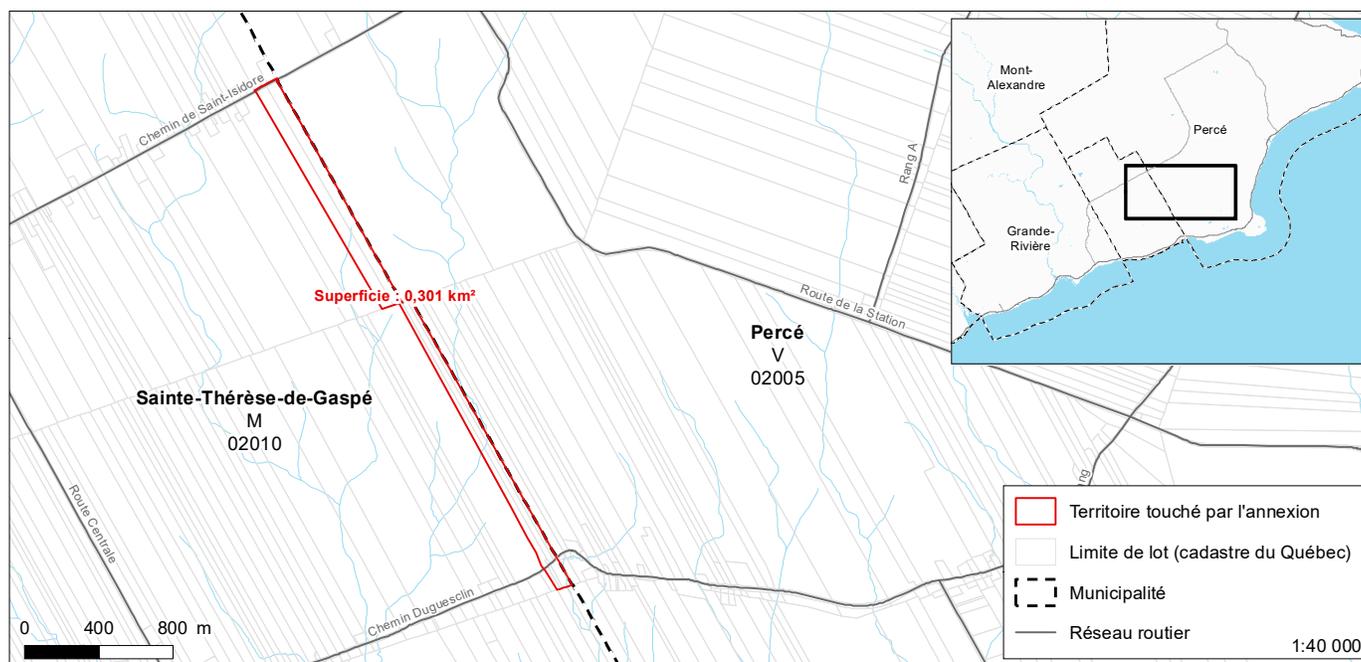
Carte 4

Nouvelle situation d'Adstock (31056) à la suite de l'annexion partielle du 17 juillet 2021



Carte 5

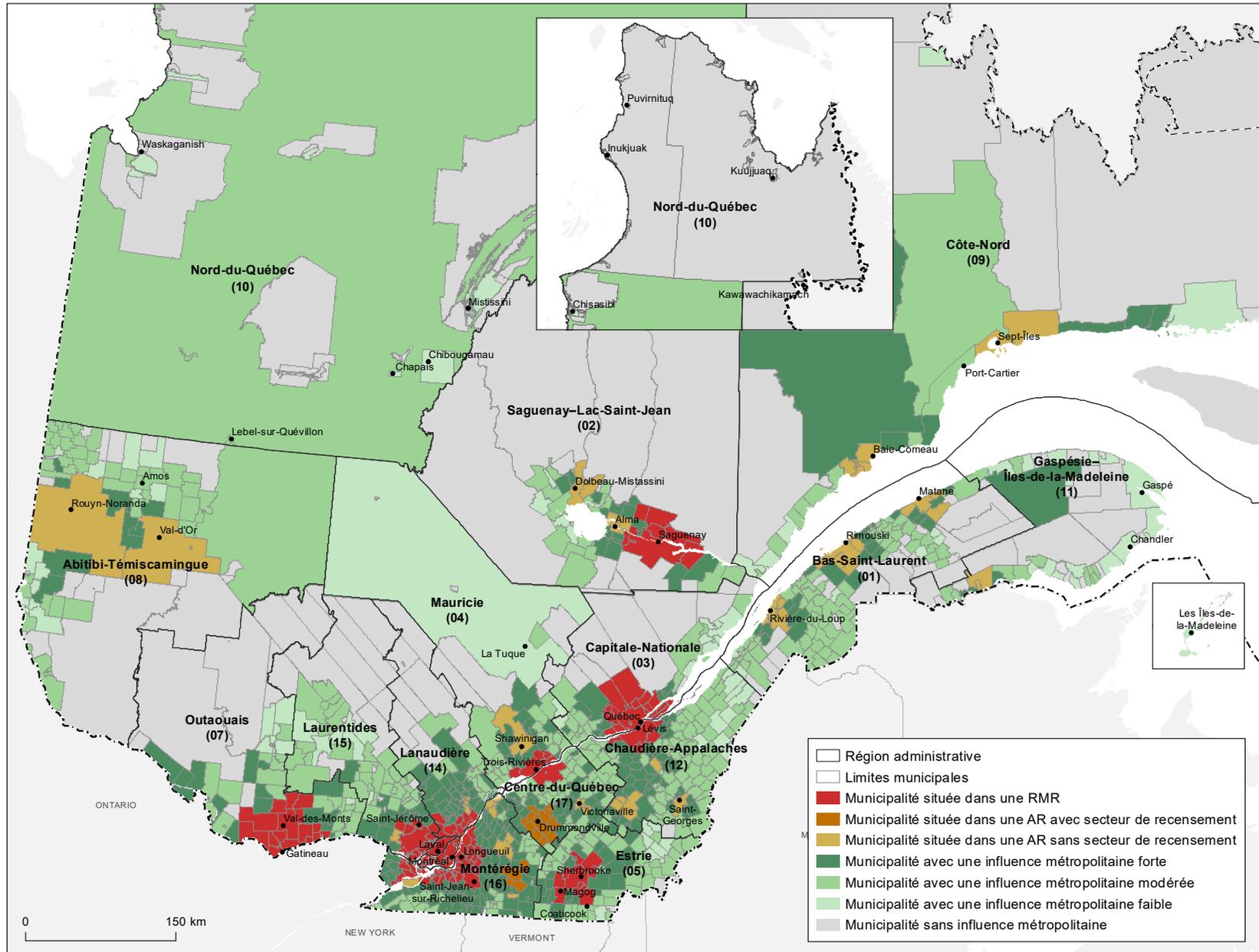
Nouvelle situation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé (02010) à la suite de l'annexion partielle du 26 décembre 2021



Annexe cartographique – Modifications aux divisions territoriales

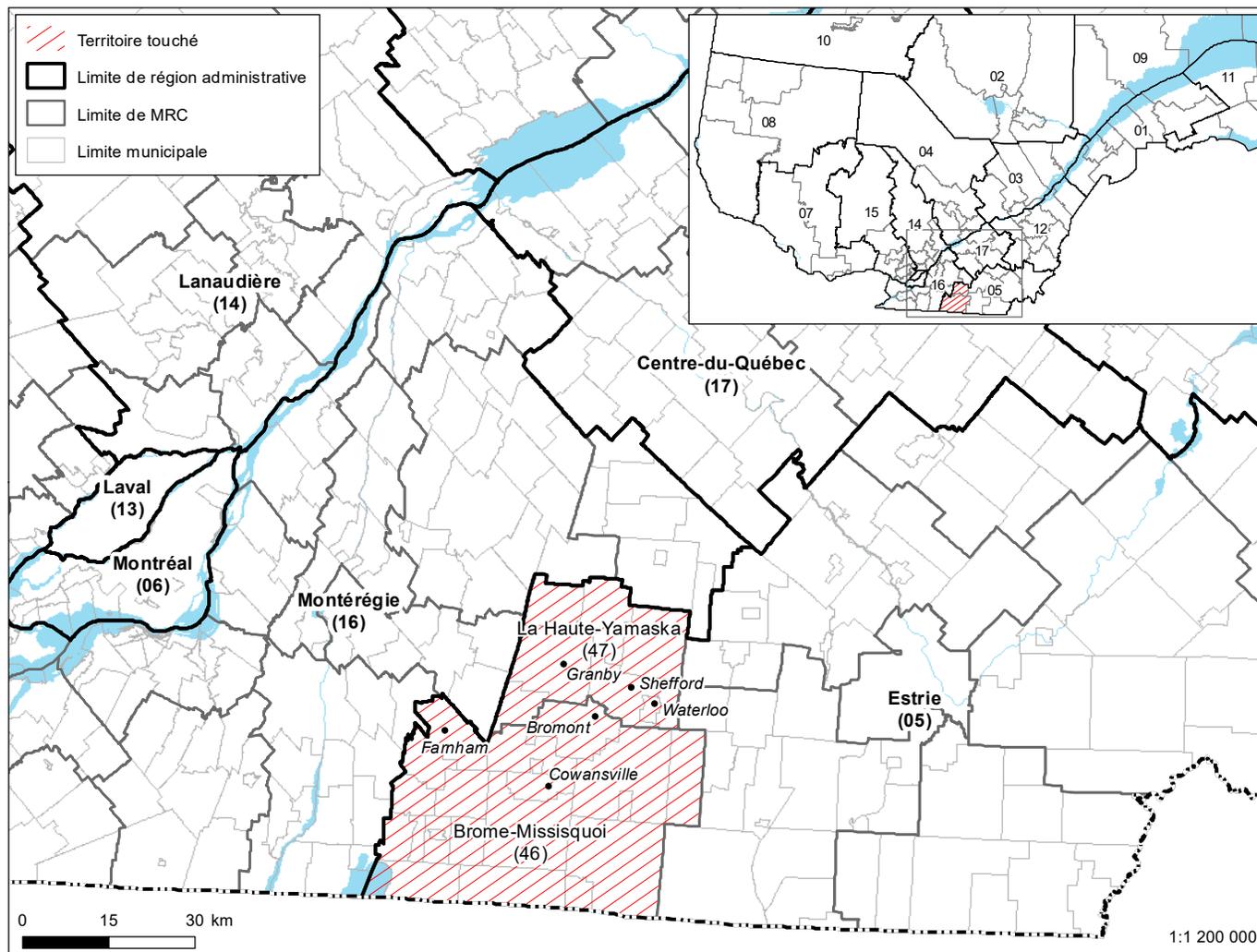
Carte 6

Municipalités du Québec selon la zone d'influence métropolitaine (ZIM)



Carte 7

Nouvelle situation des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie à la suite des modifications apportées à leur découpage en juillet 2021



Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). « 2021 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-10. [statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-2021.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Maxime Keith

Direction de la gestion des données et de l'accès pour la recherche :

Sophie Balmayer

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2022
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction